

### Energie solaire : bénéficiaire des fonds du centime climatique

La Fondation centime climatique a été établie dans le contexte du Protocole de Kyoto. Son objectif est de contribuer de manière crédible et économiquement efficace à combler le déficit par rapport à l'objectif de réduction de CO2. A cet effet, elle investit en Suisse et à l'étranger dans des projets de réduction de gaz à effet de serre. Elle se finance par une redevance sur toutes les importations d'essence et de diesel à hauteur de 1,5 centimes par litre. Ce procédé génère annuellement environ 100 millions de francs suisses.

Le Conseil de fondation a décidé d'investir CHF 520 millions en Suisse, ce qui représente plus des deux-tiers des moyens disponibles d'ici 2012. Ces ressources se répartissent sur quatre domaines d'activité: programme d'investissement dans le secteur des bâtiments, appel d'offres, intermédiaires, acquisition propre. Pour en savoir plus [www.stiftungsklimarappen.ch](http://www.stiftungsklimarappen.ch).

Dans le but de donner une impulsion franche et active dans le domaine notamment du solaire dans le canton du Jura, nous demandons que l'Etat s'engage à lancer des projets sur les bâtiments publics et ainsi bénéficier des aides de la fondation centime climatique. De même, une bonne information aux citoyennes et citoyens permettra certainement l'assainissement de nombreux bâtiments privés.

Sachant que le solaire est en plein boom, selon Swissolar, il est du devoir de l'Etat de se profiler dans ce domaine. Afin de faciliter les démarches publiques et privées et permettre des investissements qui seront amortis en environ une dizaine d'années, Nous demandons que l'Etat négocie avec les FMB, ou tout autre producteur / distributeur d'énergie, des tarifs de reprise de l'électricité préférentiels et attractifs. L'Allemagne est un précurseur dans ce domaine et montre un exemple à suivre.

Enfin, nous demandons que l'Etat se donne les moyens au sein de son administration de lancer de tels projets. Il est possible que l'Etat octroie un mandat à un bureau, à une association active dans le domaine, afin de mener à bien ces objectifs.

Nous remercions le Gouvernement pour la prise en compte de ce postulat.

Delémont, le 20 juin 2007

Pour le Groupe socialiste

Lucienne Merguin Rossé

Merguin Rossé

Représentants:  
M. A. J.  
Chauvin  
A. J. L. L.  
S. M.